

La Lettre de Pascale Got

Députée de la Gironde

Chers Amis,

Même si nous nous rencontrons régulièrement, j'ai décidé de vous adresser une lettre d'information mensuelle. Elle vous permettra de suivre de manière synthétique mon travail à l'Assemblée nationale et d'être tous informés régulièrement de l'actualité parlementaire.

Bien sûr, cette lettre ne remplace ni mes bilans d'étape semestriels ni la *Lettre de la Députée*, que je publie chaque année et qui est envoyée à tous les habitants du Médoc. Mais face à la densité du travail législatif, je crois important d'ajouter un nouvel outil d'information au plus près du rythme parlementaire.

Dans ce premier numéro, j'ai voulu vous présenter les dossiers dont je me suis saisie et mon activité en commission et dans l'hémicycle. Vous y retrouverez également un aperçu des prochains textes de loi qui seront discutés. Pour ceux qui ont assisté à mon premier bilan d'étape de cette nouvelle mandature à Eysines et je les en remercie, ce sera peut-être une répétition. Pour les autres, je ne le crois pas. Il m'a semblé également important de mettre l'accent sur des mesures dont on parle moins.

Je souhaite que cette lettre enrichisse l'information sur l'actualité parlementaire et qu'elle vous garantisse une proximité toujours plus grande avec le travail que je mène à Paris.

Excellente lecture à tous !

Pascale GOT



Suppléant

Jean-Jacques Corsan
Conseiller régional

Contacts

Bureau parlementaire
0556156528
contact@pascalegot.fr

UN REGISTRE NATIONAL DU SURENDETTEMENT

Le surendettement continue de provoquer des situations dramatiques. Aussi, nous avons souhaité la mise en place d'un **registre national du crédit**. Il sanctionne plus durement un prêteur n'ayant pas pris en compte la situation financière de son client. Bien sûr, la sécurité des données personnelles sera assurée.

Bien que les lobbies s'activent pour contrer ce projet, nous ne fléchirons pas face à un phénomène qui a pris trop d'ampleur ces dernières années. Certains de nos voisins européens ont déjà agi, nous devons en faire autant. Cette mesure sera intégrée dans le projet de loi consommation qui sera débattu au mois de juin.

UN PACTE TERRITOIRE-SANTE

Depuis 2007, les déserts médicaux ne cessent de progresser, que ce soit dans les quartiers urbains et en milieu rural. Les dispositifs éphémères n'ont rien changé. C'est la raison pour laquelle nous proposons un **pacte territoire-santé déclinable en trois séries de mesures**.

La première action est de valoriser la médecine de ville auprès des étudiants et de faciliter l'installation des jeunes médecins. La seconde consiste à faire évoluer l'exercice de cette profession : regroupement médical, proximité entre maisons de santé et université, télémédecine...

Enfin, l'investissement public ira en priorité aux territoires isolés.

TPE ET PME : DES OUTILS DE FINANCEMENTS

Contrairement aux grandes entreprises, il est plus difficile pour les TPE et PME de se donner les moyens d'accéder aux nombreux dispositifs qui leur sont consacrés. Elles méconnaissent souvent les aides et les outils de financement actionnables.

C'est pourquoi **les missions de la Médiation du crédit sont renforcées**. Dispositif gratuit, il permet de rechercher des financements complémentaires, de fournir un support technique aux TPE-PME et de les **informer sur les opportunités offertes par la nouvelle Banque publique d'investissement, notamment en matière de préfinancement**. Face aux besoins de trésorerie, il est nécessaire de soutenir ces TPE-PME qui font vivre le tissu économique local.

LA PARITE POUR LE CONGE PARENTAL

La parité doit évoluer dans tous les domaines. Y compris pour le congé parental. Ce dernier va être renforcé. Il sera ouvert de manière plus équitable à l'un ou l'autre des parents grâce à **une période supplémentaire de 6 mois**. Les couples qui opteraient pour ce partage bénéficieront d'une indemnisation bonus dont le montant n'a pas encore été arrêté. Cette mesure figure dans le « **Plan crèche** ». Aujourd'hui, le congé parental est utilisé dans 97% des cas par les femmes, le rééquilibrage était urgent.



[FOCUS : Tourisme]

PRESIDENTE DU GROUPE D'ETUDES SUR LE TOURISME

Avec plus de 2 millions d'emplois et 6 milliards de chiffre d'affaires, le secteur touristique devance le secteur de l'automobile en France. Nous sommes la 1^{ere} destination mondiale et le 4^e pays en chiffres d'affaires. Autant dire que le tourisme pèse dans notre économie.

Elue présidente du groupe d'études tourisme à l'Assemblée nationale, j'ai posé avec ses membres une feuille de route : hébergement touristique, saisonnalité, e-tourisme, émergence de nouvelles pratiques touristiques ou encore compétences déléguées aux collectivités territoriales dans l'acte III de décentralisation.

Nos territoires, et le Médoc en particulier, possèdent de nombreux atouts touristiques qui peuvent monter en puissance à condition de reconnaître le tourisme comme un véritable enjeu économique national et local.

UN RAPPORT A LA MINISTRE ...

Je remettrai à la rentrée à la Ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme, un rapport sur l'emploi dans le tourisme en France.

Il s'agit de proposer à la ministre des réformes pour favoriser l'embauche et le développement de la filière touristique. Cinq problématiques seront traitées : la formation, l'organisation de la filière touristique, la protection sociale, l'environnement de travail (logement, transports, conditions de travail) et le statut des travailleurs saisonniers.

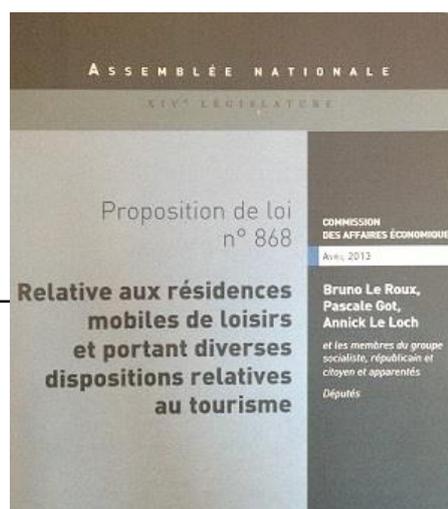
Les conclusions du rapport devront enrichir le futur projet de loi « tourisme » qui sera présenté devant l'Assemblée nationale.

....ET UNE PROPOSITION DE LOI

J'ai déposé une proposition de loi notamment pour mieux protéger les propriétaires de mobil-homes.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du texte :

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/propositions/pion0868.pdf>



MES INTERPELLATIONS DU GOUVERNEMENT

Plusieurs dispositifs permettent d'interpeler le gouvernement, sur des préoccupations tant nationales que locales. Les principales saisines ont porté sur :

- la baisse de l'aide alimentaire aux plus démunis prévue dans le nouveau budget communautaire
- les phénomènes de délocalisation qui pénalisent très durement la filière bois française
- la recherche sur le cancer
- l'avenir de l'hôtellerie-restauration indépendante dans notre pays
- la montée en puissance d'antennes relais sur notre territoire
- les conséquences des maladies du bois de la vigne
- le devenir de la filière viande bovine
- le devenir de la statistique publique
- l'accès pour les femmes à l'entrepreneuriat



→ Pour consulter l'ensemble de mes questions écrites et les réponses apportées par le Gouvernement : <http://www.assemblee-nationale.fr/contrôle/questions.asp>

CODE FORESTIER : RAPPORTEURE DU PROJET DE LOI

La forêt française, 3^e massif forestier d'Europe, est un enjeu à la fois économique et écologique avec plus de 15 millions d'hectares. L'Aquitaine et le territoire médocain sont d'ailleurs d'importants contributeurs. Mais la politique forestière doit davantage s'intégrer dans une stratégie à la fois économique et écologique.

C'est un objectif de la prochaine grande loi d'avenir agricole discutée à l'automne prochain. D'ici là, je rapporterai le projet de loi relatif à la clarification du code forestier.

Approuvé par l'ensemble de la profession, ce texte très technique n'est qu'une première étape vers **une politique forestière plus forte** qui devrait être l'un des enjeux du projet de **loi d'avenir agricole attendu à l'automne 2013**.

POUR UNE DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Alors que l'autonomie des universités faisait craindre une sélection à l'entrée, le texte présenté par le gouvernement s'y oppose. Il facilite l'orientation des étudiants avec la **création d'un service public d'orientation et d'information**. Face à l'existence aberrante de 10 000 intitulés de licence, l'offre de formation sera simplifiée. Pour l'insertion professionnelle, nous considérons les stages comme un bon outil mais leur recours excessif est inacceptable. Il faut encadrer ce recours et **améliorer le statut du stagiaire**. Nous souhaitons aussi **relancer la construction de logements étudiants** pour améliorer leurs conditions de vie et créer, sur cinq ans, 5 000 postes au sein de nos universités.

LES TEXTES DE LOI PROCHAINEMENT DISCUTES



Un projet de loi consommation avant l'été

Je m'impliquerai pleinement sur ce texte important pour la défense des consommateurs en dirigeant le groupe de travail sur l'action de groupe.

C'est une mesure phare qui permet à plusieurs consommateurs victimes d'un même dommage de mener collectivement une action en justice contre un même prestataire de services.

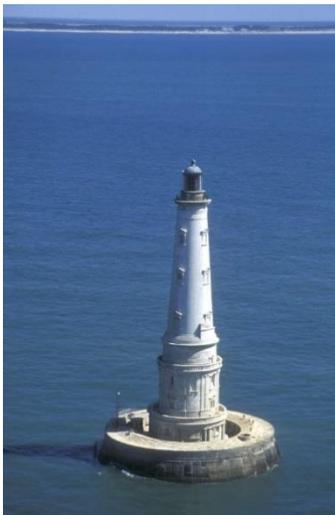
Ce projet de loi abordera également la révision de la loi de modernisation de l'économie.

- Projet de loi sur le logement et urbanisme
- Projet de loi consommation
- Projet de loi sur la décentralisation
- Projet de loi d'avenir agriculture, agroalimentaire et forêt
- Projet de loi sur la simplification du code forestier

LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE : 8 600 JEUNES SONT DEJA RETOURNES EN FORMATION

Chaque année, 140 000 jeunes sortent sans diplôme du système éducatif. Grâce à la mise en place en décembre 2012 des Réseaux Formation Qualification Emploi, 8600 jeunes ont réintégré une formation qualifiante, 3 000 sont en contrat d'apprentissage et 1 600 ont trouvé un emploi. Notre objectif pour 2013 est de remettre 20 000 jeunes sur le chemin de la formation.

Pour cela, ce dispositif est étendu sur tout le territoire pour proposer une formation adaptée aux besoins de chacun et à la situation de l'emploi dans la région concernée. Par ce dispositif personnalisé de retour à la formation, nous poursuivons notre projet de refondation de l'école.



PHARE DE CORDOUAN : UN PARTENARIAT AVEC L'ETAT

La rénovation du phare de Cordouan s'élève à 5 millions d'euros. J'ai demandé à la Ministre de la Culture d'accepter un pacte financier et culturel entre Etat, collectivités et SMIDDEST pour porter cette rénovation et sauvegarder un site architectural, environnemental et touristique d'exception.

Le ministère a accepté le principe de ce pacte et soumettra au ministère de l'écologie un protocole d'accord en vue de la mise en oeuvre de cette opération.

→ <http://questions.assemblee-nationale.fr/>



Glenn, nouveau député junior

Glenn, élève de CM2 à l'école de Queyrac, représentera le Médoc lors de l'opération Parlement des enfants 2013 le **8 juin prochain** à l'Assemblée nationale.

→ Glenn entouré de ses deux suppléants

ZOOM EN CIRCO

- Première rencontre – bilan d'étape à Eysines
- Première participation du nouveau Directeur de l'Agence Régionale de Santé au comité de pilotage du projet territorial de santé
- Pose de la première pierre de la Maison Départementale de Solidarité et d'Insertion d'Eysines
- Rencontre avec le directeur du Grand Port de Bordeaux sur l'avenir de l'avant-port du Verdon
- Congrès départemental de la fédération de chasse à Lesparre
- Accueil d'une délégation de parlementaires canadiens sur les questions de développement durable



Retrouver l'actualité du travail parlementaire en ligne

www.pascalegot.fr